

Liens clés au sujet de la subvention

Admissibilité et processus

Apprenez-en plus sur les étapes pour faire une demande : Canada.ca/maisons-plus-vertes-demande-admission

Outil interactif qui permet aux propriétaires de vérifier s'ils sont admissibles : Canada.ca/maisons-plus-vertes-criteres-admission

Trouvez un organisme de services : Canada.ca/maisons-plus-vertes-organisme-de-service

Au sujet des évaluations domiciliaires ÉnerGuide : Canada.ca/evaluation-energuide

Documents que les propriétaires doivent conserver jusqu'en mars 2028 : Canada.ca/maisons-plus-vertes-documents-requis

Portail de la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes – Interface où les propriétaires peuvent se connecter pour présenter, visualiser et modifier une demande : Canada.ca/portail-maisons-plus-vertes

Subvention canadienne pour des maisons plus vertes

**Montant total :
5 600 \$**

Jusqu'à 5 000 \$

pour les rénovations écoénergétiques recommandées et admissibles.

Jusqu'à 600 \$

pour les coûts combinés des évaluations avant et après rénovations. Les propriétaires doivent payer à l'avance.

Rénovations admissibles et montant des subventions

Rénovations et montant des subventions : Canada.ca/maisons-plus-vertes-renovations

Isolation de la maison Canada.ca/maisons-plus-vertes-isolation	Jusqu'à 5 000 \$
Étanchéisation Canada.ca/maisons-plus-vertes-infiltration-air	Jusqu'à 1 000 \$
Portes et fenêtres (seulement les modèles certifiés ENERGY STAR®) Canada.ca/maisons-plus-vertes-fenetres-portes	Jusqu'à 5 000 \$
Thermostats (doivent être combinés à une autre rénovation) Canada.ca/maisons-plus-vertes-thermostats	Jusqu'à 50 \$
Chauffage de l'eau et des pièces (équipement de chauffage écoénergétique) Canada.ca/maisons-plus-vertes-chauffage	Jusqu'à 5 000 \$
Énergie renouvelable (panneaux solaires photovoltaïques) Canada.ca/energies-renouvelables-maisons-plus-vertes	Jusqu'à 5 000 \$
Mesures de résilience (doivent être combinées à une autre rénovation écoénergétique) Canada.ca/maisons-plus-vertes-resilience	Jusqu'à 2 625 \$

Immeubles résidentiels à logements multiples (IRLM)

Apprenez-en davantage sur la façon de multiplier vos subventions si vous vivez dans un immeuble résidentiel à logements multiples. Canada.ca/logements-multiples-plus-verts

Important : Les rénovations admissibles et le montant des subventions sont différents pour les propriétaires qui demeurent dans le Nord ou hors réseau : Canada.ca/maisons-plus-vertes-nord

Produits admissibles

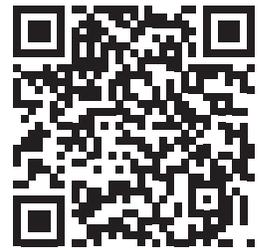
Listes de produits admissibles et exigences : Canada.ca/produits-admissibles-maisons-plus-vertes

Tous les produits doivent être achetés au Canada. Les produits achetés en ligne sont autorisés seulement s'ils sont commandés auprès de distributeurs canadiens.

Recevoir une subvention

Renseignements sur l'octroi des subventions (comment et quand) :
Canada.ca/recevoir-subvention-maisons-plus-vertes

Rappel : Les propriétaires doivent payer tous les frais à l'avance et compléter le processus avant de pouvoir obtenir leur subvention.



[Canada.ca/
subvention-maisons-plus-vertes](https://Canada.ca/subvention-maisons-plus-vertes)

Coordonnées – Subvention canadienne pour des maisons plus vertes

HEURES D'OUVERTURE :

lundi au vendredi de 8 h à 20 h (heure de l'Est)

TÉLÉPHONE : 1-833-674-8282 ou TTY : 1-800-465-7735

ADRESSE ÉLECTRONIQUE :

nrcan.canadagreenerhomesgrant-subventionmaisonsvertes.rncan@canada.ca

RÉSEAUX SOCIAUX :

Twitter: [@RNCan](https://twitter.com/RNCan)

Facebook: [@EnvironmentandNaturalResourcesinCanada](https://facebook.com/EnvironmentandNaturalResourcesinCanada)

Apprenez-en plus sur l'initiative : Canada.ca/maisons-plus-vertes-actualite

Solutions de dépannage au sujet du portail de la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes :
Canada.ca/maisons-plus-vertes-aide